



Covid-19: recours devant la CEDH des étudiants en BTS pour le contrôle continu

Paris, 3 mai 2021 (AFP) -

Des étudiants en BTS qui réclament l'annulation de leurs examens au profit du contrôle continu, estimant que la situation sanitaire ne leur permet pas de les passer dans de bonnes conditions, ont saisi la Cour européenne des droits de l'Homme (CEDH), a-t-on appris auprès de leur avocat.

Depuis plusieurs semaines, les 180.000 étudiants en BTS, représentés notamment par un collectif "BTS en détresse", mettent la pression sur le gouvernement pour que les règles du jeu de leurs examens soient totalement revues.

En fin de semaine dernière, le Conseil d'Etat avait avalisé le déroulement des examens en présentiel pour ces étudiants en BTS, le juge des référés soulignant que des moyens spécifiques sont mis en place pour respecter les règles sanitaires et qu'une session de rattrapage sera prévue en juillet.

Cette fois-ci, les étudiants ont décidé de déposer une requête internationale devant la CEDH. "Notre demande de mesures provisoires concernant la décision totalement incohérente de maintenir les examens en présentiel des étudiants en BTS, malgré les inégalités et le risque sanitaire a été examinée par la CEDH et sa décision devrait être prochainement rendue", a expliqué à l'AFP Me Vincent Brengarth, qui représente 15 étudiants en BTS.

"Juridiquement, on est légitime à le faire car on justifie de l'urgence puisque les examens en présentiel démarrent lundi prochain pour les BTS", a-t-il dit.

Mi-avril, le gouvernement avait fait un pas vers les candidats en BTS qui ne pourront pas valider leur diplôme cette année en raison de la crise sanitaire, leur accordant la possibilité de se présenter exceptionnellement à une session de rattrapage. Concrètement, les candidats qui ne pourront se rendre à une épreuve, notamment parce qu'ils sont positifs au Covid-19, auront zéro à l'épreuve mais pourront encore, si besoin, "valider leur diplôme grâce au rattrapage", avait précisé le ministère de l'Enseignement supérieur.

Le brevet de technicien supérieur (BTS) se prépare en deux ans après le bac. L'an dernier, confinement oblige, les épreuves finales des deuxièmes années avaient été annulées au profit du contrôle continu. Mais cette année, malgré l'épidémie, le ministre de l'Education Jean-Michel Blanquer a dit vouloir les maintenir.

asm/pg/nm

Afp le 03 mai 21 à 19 15.

